La mairie fait peau neuve

Après avoir repris toute l'isolation au niveau du grenier, et changé l'ensemble des fenêtres bois par des fenêtres PVC double vitrage, la rénovation et la redistribution des bureaux des 1er et 2ème étages sont terminés.

La reconfiguration des locaux par un aménagement plus lumineux et plus fonctionnel permet une amélioration considérable des conditions de travail du personnel administratif.

Les travaux de la 3ème tranche d'enfouissement des réseaux de la rue Saint Yves sont terminés sur la rue principale. Les branchements chez les particuliers sont en cours. Ils se poursuivront courant du 1er trimestre 2014 avant l'enlèvement des poteaux électriques et téléphoniques sur la rue principale.

La mise en place d'un nouveau mode de collecte des ordures ménagères par la Communauté des communes, associé au tri sélectif a conduit la collectivité à installer des nouveaux points propres enterrés. Deux sont déjà installés, un à l'aire de camping car de Bertheaume, un second à l'entrée du parking de l'espace Kéraudy. Un 3ème point propre enterré sera installé début 2014 sur la zone du Trez Hir. Ces colonnes enterrées permettent de recueillir le surplus et déchets malodorants de la population et maisons secondaires ainsi que des visiteurs de la commune.

Mézou Vilin, un nouvel équipement Place Général de Gaulle

Le nouvel ensemble s'intègre parfaitement aux côtés de la Cantine. On y trouve un boulodrome couvert et un bâtiment de 160 m2, composé d'une grande salle de 99 m2, deux deux autres pièces (30 m2 et 12 m2), et bien sûr des sanitaires adaptés aux personnes à mobilité réduite.

La grande salle d'activité a pour vocation première d'accueillir le Club des Mimosas. Dans un espace clair et agréable, nos ainés disposent d'un office pour leurs activités du jeudi.
Les autres jours, la salle est à la disposition des associations de Plougonvelin. Elle est particulièrement adaptée aux assemblées générales, aux rencontres conviviales. Elle peut accueillir jusqu'à 99 personnes.
Elle est déjà utilisée le lundi, de 15h 30 à 16h 30, pour les Temps d'activités périscolaires mis en place pour les écoliers.

La petite pièce est occupée par la Banque Alimentaire, qui a ainsi libéré l'espace qu'elle occupait à la cantine.

L'autre salle, enfin, est programmée pour servir de point d'appui aux animations vers les jeunes. D'ores et déjà, elle abrite les réunions et la documentation du Conseil Municipal des Jeunes.

L'inauguration, le 31 octobre, a permis aux nombreuses personnes présentes de faire connaissance avec ce nouvel équipement communal. La fonctionnalité et la qualité de la construction ont été appréciées.

Alain Cariou
Adjoint en charge des écoles et de la jeunesse

Marie Thérèse Simplex
Adjointe en charges des affaires sociales

L'inauguration en compagnie des associations et des élus du CM Jeunes

Rénovation espace continental de Bertheaume

Rénovation du petit enclos Saint Mathieu

Inauguration salle fitness à la Tréziroise

Conseil Municipal des Jeunes

Les élèves de CM 1, de CM 2 et de sixième ont désigné leurs représentants au nouveau CMJ, élus pour deux années scolaires : Mathis AUGUSTE, Andoni BONNET, Eneko BONNET, Lou BROUSSEAU, Arwenn CADIOU, Jérémie COADOU, Elisa CONTANT, Baptiste CORNEC, Alann COUM, Dimitri GUEGUEN, Gabriel GUEGUEN, Louise LE CALVEZ, Titouan LE GLEAU, Juliane LE RU, Malo MORVAN, Marie NORET, Sibyle SARRADIN, et Lilou SOULIMANE.

Le nouveau CMJ lors de son installation

La séance d'installation, le 9 novembre, et une première réunion, le 12 décembre, ont permis aux jeunes de s'exprimer. Ils ont la volonté de travailler sur les demandes de leurs prédécesseurs concernant les implantations sur la commune d'un skate park et d'un terrain multisports.
Ils se montrent aussi très attentifs à ce qui fait leur vie quotidienne à Plougonvelin, et feront des propositions. Ils ont l'envie de s'engager dans des actions humanitaires.

Ils ont déjà été présents lors de plusieurs rendez vous, dont le ravivage de la flamme au Cénotaphe de Saint Mathieu, et la cérémonie du 11 novembre. Un mandat d'élu qui commence bien donc, et qui permettra aux jeunes de faire connaissance avec la vie de la commune, ses acteurs, ses services, ses associations.

Alain Cariou

Une superbe ambiance au repas annuel des Aînés le 19 octobre 2013 au Centre Culturel de KERAUDY

Le traditionnel repas des aînés fut une totale réussite cette année 2013. Nous étions 160 convives réunis à l'invitation de la municipalité et du CCAS(Centre Communal d'Action Sociale), Madame CHARPENTIER Simone, âgée de 93 ans et Monsieur HALL Yves âgé de 87 ans, doyens de l'assemblée reçurent des cadeaux, les félicitations du Maire et des élus présents.

L'excellent déjeuner servi par les Traiteurs Brestois a été rythmé par des calembours et des chansons de tous sollicités par René Le Moign en charge de l'animation. A l'issue du repas, les adhérents de l'association « Musikol », sous la direction de Mathieu Bellec, ont offert un concert musical dont tous se souviennent encore.

Un merci à tous ceux sans qui cette journée n'aurait pas été un tel succès.

Visites aux doyens de la commune et à nos Aînés.

Madame JULLIEN Héloïse 99 ans, la doyenne de la commune, et Monsieur VENOT Louis 97 ans, le doyen de la commune ont reçu la visite de Monsieur BACOR Israël, maire accompagné de Madame SIMPLEX Marie-Thérèse et de LE MOIGN René le vendredi 25 octobre 2013. Un cadeau leur a été offert.

Comme régulièrement cette année, des visites à nos aînés qui se déplacent difficilement sont organisées par les membres du CCAS. Résidant dans la commune ou dans les maisons de retraite du Nord Finistère, ou de Brest, près de 80 d'entre eux reçoivent ainsi un petit présent du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de PLOUGONVELIN et peuvent s'informer des derniers évènements communaux. C'est aussi l'occasion d'évoquer des souvenirs et de prendre des nouvelles du « Pays ».

Marie-Thérèse SIMPLEX
Adjointe aux affaires sociales et aux Aînés

Banque alimentaire 2013 Plougonvelin

Des dons supérieurs à l'année dernière. Les vendredi 29 et samedi 30 novembre dernier, la banque alimentaire du Finistère organisait la collecte annuelle de denrées non périssables en faveur des personnes en difficultés. Cette opération de solidarité pilotée par la Communauté de communes et relayée par notre Centre Communal d'Action Sociale s'est déroulée dans les deux points de vente, Alimentation Générale au Trez-hir et à Intermarché, rue du Stade.

Durant ces deux jours, 40 bénévoles ont permis le bon déroulement de cette opération. Plus de deux tonnes de denrées de toutes natures (2,268T cette année), (2, 130T en 2012) ont pu être ainsi réunies au bénéfice de familles en difficulté. Le fruit de cette collecte a été acheminé vers les locaux de la Communauté de commune du Pays d'Iroise (CCPI), organe centralisateur.

Toutes ces denrées seront distribuées les mois prochains aux familles dans le besoin du pays d'Iroise et à Plougonvelin en particulier, tous les quinze jours par des membres du CCAS.

Rien n'aurait été possible sans les 40 bénévoles qui ont participé à l'opération

Permettez moi de féliciter sincèrement les donateurs pour leur générosité et de remercier les membres du CCAS, ainsi que l'ensemble des bénévoles, artisans de cette réussite.

Marie Thérèse Simplex adjointe aux affaires sociales

Les règles pour les élections municipales de 2014

Les conseillers municipaux seront élus les 23 et 30 mars 2014. La commune de Plougonvelin est soumise au scrutin de liste en tant que commune de plus de 1000 habitants. Chaque liste doit comporter autant de candidats que de postes à pourvoir, avec une obligation de voter la liste complète sans adjonction ni suppression de noms, ni modification de l'ordre de présentation. Ce mode de scrutin impose le respect du principe de parité homme/femme aux listes de candidats, avec l'alternance obligatoire homme/femme ou inversement.

Le dépôt d'une déclaration de candidature est exigé pour chaque tour de scrutin.

Au 1er tour, la liste qui obtient la majorité absolue des suffrages exprimés (50% des voix plus une) reçoit un nombre de sièges égal à la moitié des sièges à pourvoir. Les autres sièges sont répartis à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne entre toutes les listes ayant obtenu plus de 5% des suffrages exprimés en fonction du nombre de suffrages obtenu.

Lors de l'éventuel second tour (le dimanche suivant), seules les listes ayant obtenu au 1er tour au moins 10% des suffrages exprimés sont autorisées à se maintenir. Elles peuvent connaître des modifications, notamment par fusion avec d'autres listes pouvant se maintenir ou fusionner. En effet, les listes ayant obtenu au moins 5% des suffrages exprimés peuvent fusionner avec une liste ayant obtenu plus de 10%. La répartition des sièges se fait alors comme lors du 1er tour.

Les conseillers communautaires ne sont plus désignés, mais élus en même temps que les conseillers municipaux au suffrage universel direct via un système de fléchage dans le cadre des élections municipales. L'électeur désigne, le même jour sur le même bulletin de vote, les élus de sa commune et ceux de l'intercommunalité. Les sièges de conseiller communautaire de la commune sont répartis entre les différentes listes selon le même mode de scrutin que celui appliqué lors de l'élection des conseillers municipaux. Pour chacune des listes, les sièges sont attribués dans l'ordre de présentation des candidats.

Pour Plougonvelin, la liste des candidats au conseil communautaire comportera 5 noms. C'est un scrutin de liste, il y a obligation de voter la liste complète. Toute rature entraînerait la nullité du bulletin pour les conseillers communaux et conseillers communautaires.
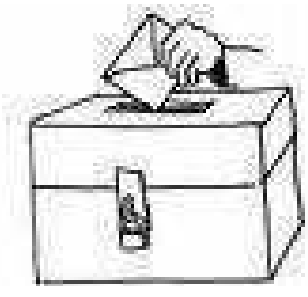
Raymond QUERE
1er Adjoint chargé de la communication